



☐ Je connais les documents liés à mon identité

Vocabulaire : identité, Code civil, CNI



**A** Un nom officiel à la naissance.  
 Alexandre Lévrier et Julie Mottet se sont mariés le 28 avril 2003.  
 Le 4 janvier 2005 est née leur petite fille Emma. Alexandre et Julie souhaitent avoir d'autres enfants.

**B** Code civil  
 • Art. 311-21 (à partir de janvier 2005) :  
 « [Les parents] choisissent le nom de famille de leurs enfants : soit le nom du père, soit le nom de la mère, soit leurs deux noms accolés dans l'ordre choisi par eux (...). En l'absence de déclaration conjointe, l'enfant prend le nom du père. Le nom dévolu au premier enfant vaut pour les autres enfants. »  
 1. Déclaration faite ensemble.

1. Quels noms les parents d'Emma peuvent-ils donner à leur fille à sa naissance (indique les trois possibilités) ?

- 
- 
- 

2. Imaginons qu'Emma ait eu un petit frère en 2007. Quel devra être son nom de famille ?

**1** Que dit la loi ?  
 « Toute personne peut demander à changer de nom si l'intérêt est légitime. L'État accepte ou rejette la demande. »  
 Code civil.

27 novembre 2008  
**République française**  
 \*\*\*  
**JOURNAL OFFICIEL**  
 Ministère de la Justice  
**Décret<sup>1</sup> du 24 novembre 2008**  
 Le Premier ministre  
 Sur le rapport du ministre de la Justice, décrète :  
**Art. 1<sup>er</sup>** : Sont autorisés à changer leur nom de :  
 LAVIEILLE en LAVIELLE  
 LAVIEILLE (Jérôme, François, Joël), né le 12 août 1968 à Versailles (Yvelines), demeurant à La Rochelle (Charentes-Maritime), 13, allée du Bois-du-Roi, agissant également au nom de ses enfants mineurs : Alexis, Jacques, né le 3 mars 1998 à Bordeaux (Gironde) ; Léa, Julia, née le 7 septembre 2000 à La Rochelle (Charentes-Maritime).

3. Qu'a demandé la personne citée au Journal Officiel ?

4. En a-t-elle le droit ?

5. Pourquoi cette demande de changement de nom est-elle légitime (=justifiée) ?

6. Quelle décision a été prise ? Par qui ?

**3** Le témoignage d'Alexis et de Léa  
 « Nous sommes très contents de ne plus nous appeler LAVIEILLE, car à l'école, tout le monde se moquait de nous. On ne voulait pas jouer avec nous car nous étions des "vieux". Nos maîtresses savaient que notre père avait demandé la modification de notre nom. Désormais, elles nous appellent LAVIELLE, et depuis, nous ne sommes plus ennuyés. »  
 Témoignage recueilli en 2009.



Nom			
Utilité			